



PROCES-VERBAL

DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)  
DE L'EUR « SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE »

D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réuni le 7 novembre 2023  
Séance n°31



Étaient présents ou représentés les 13 membres suivants (sur 18 membres) :

Direction de l'EUR SPECTRUM

Membres de droit nommés du CoPil

- M. Philippe BOUCAUD
- M. Laurent BUSÉ
- M. Nelson CHRISTENSEN
- M. Thomas FRISCH
- M. François GAUTERO
- M. Thierry GOUDON
- M. Guillaume HUYET
- Mme Sophie MARTINI
- M. Uwe MEIERHENRICH
- M. Jacques-Alexandre SEPULCHRE
- M. Philippe STEE *représenté par Mme Nicole NESVADBA*
- Mme Giovanna TISSONI

Étaient absents ou excusés les 5 membres suivants :

Membres absents

- M. Alexandre CAMINADA
- M. Elie HACHEM
- M. Christophe RENAC
- M. Marc SOSSON
- M. Ingo WASCHKIES

Séance animée par : Médéric ARGENTINA et Frédéric CAPPA.

Étaient présents les membres invités permanents suivants :

M. Xavier CHAROZÉ  
Mme Ketty GUILLOUZOUIC  
M. Olivier LEGRAND

Mme Muriel NILLÈS  
M. Mathias SCHULTHEIS  
M. Jésus ZUNIGA-PEREZ

La séance débute à 15h30 en visioconférence.

Elle est présidée par M. Médéric Argentina et M. Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie, également dénommée SPECTRUM.

## Ordre du jour

- I) Approbation du procès-verbal de la séance du 03/10/2023
- II) Présentation des primes d'intéressement (répartition et attribution individuelle)
- III) Information de la direction de l'EUR SPECTRUM
- IV) Questions diverses

**I) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 03/10/2023**

Le projet de procès-verbal de la séance du 03/10/2023 a été mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams et n'a fait l'objet d'aucune demande de modification à ce jour.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 03/10/2023 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ SANS AUCUNE MODIFICATION PAR LES MEMBRES DU COPIL DE L'EUR SPECTRUM PRÉSENTS.

**II) PRÉSENTATION DES PRIMES D'INTÉRESSEMENT****PRÉSENTATION DES PRIMES D'INTÉRESSEMENT**

Ce dispositif s'appuie sur une nouvelle délibération votée en CA le 19 septembre 2023. Le dispositif d'intéressement est scindé en trois axes :

- Axe 1: Valorisation des personnels participant à des projets d'établissement et/ou impliqués dans des missions complémentaires.
- Axe 2 – Implication des personnels dans les projets de service concourant à la dynamique d'excellence et d'attractivité de l'établissement.
- Axe 3 – Investissement des personnels d'Université Côte d'Azur dans le développement des ressources propres de l'établissement.

Axe 1: Valorisation des personnels participant à des projets d'établissement et/ou impliqués dans des missions complémentaires.

Sur l'axe 1, un Comité de Projet d'Etablissement est constitué afin de proposer au Président (1) la liste des projets d'établissement en 2023 ; (2) les attributions retenues qui sont ensuite communiquées aux managers afin d'informer leurs collaborateurs et collaboratrices.

Axe 2 – Implication des personnels dans les projets de service concourant à la dynamique d'excellence et d'attractivité de l'établissement.

Sur l'axe 2, une enveloppe globale est allouée aux différentes directions des structures de l'établissement (directions, composantes et campus) qui allouent à leurs personnels, les montants individuels.

La direction de l'École SPECTRUM a reçu une dotation annuelle de 18 200€ qu'elle a réparti entre les différents laboratoires (LAGRANGE/ GEOAZUR/ INPHYNI/ ICN/ LJAD), au prorata du nombre d'agents UniCA. La ventilation a été remontée à la DRH le 30/10/2023.



Le paiement interviendra pour les récipiendaires en décembre 2023.

Axe 3 – Investissement des personnels d'Université Côte d'Azur dans le développement des ressources propres de l'établissement.

Sur l'axe 3, il s'agit de valoriser la contribution des personnels d'Université Côte d'Azur à des activités génératrices de ressources propres.

La direction de l'Ecole SPECTRUM a attribué une enveloppe globale de 27.8 k€ (EC et BIATSS - membres de l'équipe projet et personnels supports - confondus).

La ventilation est à remonter à la DRH avant le 24/11/2023.

Le paiement interviendra pour les récipiendaires en février 2024.

Pour rappel, le COPIL de l'école a fixé les règles de répartition en octobre 2022 concernant le versement de primes aux enseignants chercheurs :

#### RÈGLES DE RÉPARTITION

Pour les EC (enveloppe de 25.4 k€)

1000€ par année de formation qui génère des RP

60€ par contrat d'apprentissage (en sus)

Pour les personnels campus, le DAC a reçu une enveloppe de 30 k€ que la direction de SPECTRUM abonde avec une enveloppe de 9.8 k€ sur RP (complétée par LIFE et DS4H) pour l'implication des services supports :

Cellule Pro

Bureau du personnel

Scolarité

Service RE

Secrétariat des départements

Cellule financière

Un avis est rendu sur les attributions individuelles par le COSP pour les EUR lorsque l'intéressement est versé sur la base du cadrage COPIL.

La Direction de l'EUR propose à son CoPil de lui déléguer cette mission d'attribution des primes afin que celles-ci soient octroyées de manière éclairée et équitable. Un directoire en présence de 10 personnes, composé :

des directions des 3 EURs (SPECTRUM/LIFE/DS4H)

du DAC du campus

sera organisée pour reconnaître le travail des agents et décider de l'attribution individuelle de leurs primes.

Les attributions individuelles, dans le respect de l'enveloppe allouée, feront l'objet d'un avis en conseil académique réuni en formation restreinte pour les enseignants-chercheurs et enseignants et par la Direction Générale des Services pour les personnels BIATSS.



Le Président décide de l'attribution des intéressements.

Questions/Remarques:

- *Concernant l'axe 3, au laboratoire INPHYNI, nous avons des agents BIATSS Université Côte d'Azur travaillant dans la recherche et dont les ressources propres vont au CNRS. Comment ces agents vont-ils recevoir leur prime? (Guillaume Huyet)*
  - ⇒ *L'établissement souhaiterait mais n'est actuellement pas en mesure de reconnaître l'investissement de tous les collègues nous permettant de générer des ressources propres sur le volet recherche. La gouvernance n'a pas les outils permettant d'évaluer ces primes, la reconnaissance de l'investissement des collègues BIATSS dans le cadre de la recherche se fait dans l'axe 2 par le biais du critère de rayonnement. (Médéric Argentina)*
  
- *Cela pose donc la question de la répartition entre l'enveloppe de l'axe 2 et celle de l'axe 3. (Thierry Goudon)*
  - ⇒ *L'enveloppe que nous avons reçue au niveau de l'axe 2 nous est octroyée par l'établissement. Nous ne pouvons pas la compléter par des ressources propres. Le calcul de l'enveloppe octroyée est fait par le service RH de la Gouvernance. (Médéric Argentina)*
  - ⇒ *Une partie des ressources propres générées par l'ensemble des composantes est ponctionnée par l'établissement. Typiquement, sur les contrats d'apprentissage, une partie des ressources propres (20%) est redistribuée à l'ensemble des personnels UniCA dans le cadre de l'axe 2 au prorata du nombre d'agents UniCA. (Médéric Argentina)*
  
- *Les personnes qui se sont investies pour faire rentrer des ressources propres sur le volet recherche sont donc défavorisées au niveau des primes. (Thierry Goudon)*
  - ⇒ *J'insiste personnellement sur cet aspect auprès de la Gouvernance lorsque nous abordons le sujet des primes. La Gouvernance sait qu'elle doit travailler sur cet important volet, d'autant plus que SPECTRUM fait rentrer 10 millions d'euros en fonds propres via la recherche. (Médéric Argentina)*
  
- *Certains services comme la DSI, la DP ou la 3DS, en travaillant pour nos laboratoires, contribuent à générer des ressources propres au sein des laboratoires de recherche. Il est dommageable que ceci ne soit pas reconnu par la Gouvernance. (Guillaume Huyet)*
  - ⇒ *La réponse de la Gouvernance aux multiples alertes que nous avons lancées à ce sujet est la suivante:*
    1. *La Gouvernance n'a pas les outils pour évaluer la qualité de la recherche;*



2. *Des disciplines comme les nôtres ont un historique et une appétence naturelle pour aller chercher des financements de recherche. La Gouvernance a des difficultés à reconnaître cet investissement des EUR de sciences. J'ai eu l'occasion d'expliquer à la Gouvernance qu'il était préférable de travailler sur la reconnaissance de l'investissement des collègues qu'aller chercher des financements de recherche. (Médéric Argentina)*

LE MÉCANISME DE PRIMES D'INTÉRESSEMENT EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU COPIL DE L'EUR SPECTRUM PRÉSENTS.

### III) INFORMATION DE LA DIRECTION DE L'EUR SPECTRUM

#### VIE INSTITUTIONNELLE

BIENVENUE A FRANCOIS GAUTERO : au sein de notre COPIL en tant que directeur du département disciplinaire de Mathématiques depuis le 12 octobre 2023.

#### RECHERCHE

6

#### GRATIFICATIONS DE STAGE DE RECHERCHE

- L'appel commun (DS4H, SPECTRUM et Polytech) est étendu à QuantEdu avec le financement de stages d'étudiants de Master (UniCA et non UniCA), réalisés sur volet quantique dans un de nos laboratoires. (Deadline le 20 novembre à midi). La sous-commission du COSP étudiera les dossiers le 27/11, pour approbation des récipiendaires par le CoPil le 5 décembre 2023.

#### OFFRE DE STAGE DE RECHERCHE (interaction avec le MIT)

- Les offres de stage disponibles au sein de vos laboratoires doivent nous parvenir via e-mail à [Anthony.AILLAUD@univ-cotedazur.fr](mailto:Anthony.AILLAUD@univ-cotedazur.fr), à partir du template transmis, pour mise en ligne sur notre site et diffusion auprès du MIT.

#### *Questions/Remarques :*

- *Dans son discours sur la politique internationale de l'établissement, Jeanick Brisswalter citait l'Université d'Utah plutôt que le MIT. (Thierry Goudon)*
- ⇒ *L'Université d'Utah est certes moins bien positionnée que le MIT dans le classement de Shangai mais travailler avec UTAH est une façon détournée de se rapprocher du MIT. (Médéric Argentina)*
- ⇒ *Présenter des offres de stage alléchantes pour que de brillants étudiants du MIT viennent dans les remarquables laboratoires de l'école SPECTRUM nous permettrait*



*d'enclencher des collaborations plus sérieuses avec le MIT dans le futur. (Médéric Argentina)*

#### CAMPAGNE DE POSTES 2024

- 81 demandes de recrutement d'EC, 35 postes d'EC ouverts (contre 50 en 2022-2023) dont 1 seule création en section 01 ; aucune création de postes BIATSS et uniquement des remplacements de départs à la retraite.

Postes ouverts chez SPECTRUM (*validation en CAC, puis CA en novembre*):

- CNU 25-26-60 :

MCF Analyse Géométrie Dynamique (N°5)

PR Biomécanique computationnelle et mécanobiologie (N°10)

- CNU 28-29-30 :

MCF Physique de la matière molle (N°2)

PR Physique générale (N°6)

PR Physique des ondes et physique quantique (N°9)

- CNU 31-32-33 :

PR Chimie (Bio)-Organique (N°3)

Repyramidage MCF-PR

- CNU 35-36 :

MCF Géodésie spatiale et géophysique (N°4)

- 1 poste IGR sur INPHYNI (seul poste en recherche).
- 8 à 11 postes en TECH/ASI non fléchés sont ouverts sur plusieurs BAP.

7

#### Questions/Remarques :

- *Vous parlez de postes « ouverts » mais ce sont en réalité des postes « demandés » ? (Olivier Legrand)*
  - ⇒ *Effectivement, ce sont des postes « demandés » qui seront soumis à validation en CAC jeudi 9 novembre, puis en conseil d'administration. (Médéric Argentina et Frédéric Cappa)*
- *L'an dernier, nous n'avons pas pu attribuer un poste de Maître de Conférence, faute de candidat. Ce poste sera-t-il réouvert cette année ? (Nicole Nesvadba)*
  - ⇒ *La gouvernance a annoncé que tous les postes infructueux seraient reconduits. (Olivier Legrand)*
- *En CNU 31-32-33 (chimie), le poste Arômes et Parfums n'apparaît plus, en dépit de son bon classement. (Uwe Meierhenrich)*
  - ⇒ *L'établissement a préféré privilégier le repyramidage dans ces 3 sections, étant donné que vous avez suffisamment de viviers HDR dans votre discipline. (Frédéric Cappa)*



- *Est-ce bien le Président qui préside les comités de repyramidages ? (Guillaume Huyet)*
- ⇒ *Tout à fait, c'est inscrit dans le cadre du CNU. (Médéric Argentina)*
- ⇒ *Le Ministère identifie des sections demandant à être repyramidées au niveau national, puis il y a des ajustements en fonction du contexte local. (Frédéric Cappa)*

### CAMPAGNE DE POSTES

2023-2024 : Présentation le 9 novembre en CAC de tous les postes (E/C, BIATSS, CPJ, Repyramidage). Budget très contraint, conséquence : pas de remplacement des départs l'année N+1 et retour au système HC en N+1, ATER en N+2 puis recrutement N+3.

CPJ UCA/CNRS : Matière molle et dynamique des fluides *Sections CNU 28-29*

Durée visée : 5 ans

=> recrutement d'un spécialiste en physique/sciences de l'ingénieur pour développer une activité de recherche théorique, numérique, ou expérimentale en matière molle et/ou en dynamique des fluides.

- développer des approches et thématiques nouvelles pour l'INPHYNI en synergie avec de nombreux chercheurs de l'axe scientifique « *physique non-linéaire, fluides complexes et biophysique* ».

- renforcer la visibilité internationale d'UniCA dans le domaine des systèmes complexes en promouvant une recherche de pointe à l'interface physique/autres domaines.

- développer des enseignements dans les domaines de la physique générale et en particulier, de la dynamique des fluides/la matière molle (enseignement au sein d'HYDROPROTECH et dans le mastère à venir sur les thématiques du New Space).

8

### PROGRAMME DE MOBILITÉS INTERNATIONALES ERASMUS +

Financement Erasmus+ Hors Europe obtenu pour développer les collaborations avec l'Université du Chili dans les disciplines suivantes : Mathématiques, Astrophysique, Physique, Sciences de la terre. Deux types de mobilités sont possibles :

> Mobilité personnel académique pour la réalisation d'heures d'enseignement dans les domaines d'étude précités

> Mobilité personnel administratif pour le renforcement des compétences dans le domaine de l'internationalisation

### Nombre et durées des mobilités :

- 3 mobilités de 10 mois pour des doctorants entrants

- 2 mobilités de 3 mois pour des doctorants sortants

- 6 mobilités de 5 jours pour du personnel entrant (Enseignement ou Formation)

- 2 mobilités de 5 jours pour du personnel sortant (Enseignement ou Formation)

⇒ fongibilité des mobilités (durée/modalités)





Un appel à candidatures va être lancé ce mois-ci par la DDIE via GLPI pour des mobilités au fil de l'eau.

## PEDAGOGIE

AAP 2024 « Espaces, Matériel pédagogique et Compétences professionnelles »

Cet appel conjoint au CAP et L@UCA contient 3 volets (espaces, matériel pédagogique, acquisition de compétences disciplinaires et/ou professionnelles).

Cyrille Baudouin peut aider dans le montage du dossier.

Les dossiers doivent être classés par la composante dont dépend le porteur du projet ou par le campus (dans le cas d'un projet porté par plusieurs composantes),

Les dossiers devront être remontés à l'EUR au plus tard le 10/12/2023.

Dépôt du dossier finalisé sur la plate-forme Nuxéo avant le 15 décembre 2023.

## EVOLUTION DU CALENDRIER DE MODELISATION DE L'OFFRE DE FORMATION 2024/2029

L'EUR SPECTRUM recense actuellement le choix retenu par l'ensemble de ses formations concernant le nouveau calendrier proposé par la gouvernance. (Remontée à la DEF au plus tard le 11 novembre 2023).

9 Les modélisations se feront à partir du 15 novembre 2023 pour les formations présentant peu de modifications et jusqu'au 30 Mai 2024 pour l'ensemble des formations.

*Le CAC votera le 07/03/2024 l'ensemble des maquettes pour l'école SPECTRUM.*

## Convention de stage « Link »

En janvier 2023, la direction de l'Ecole a réuni les acteurs concernés (*UniCA, CNRS, Scolarité du Campus, deux gestionnaires administratives d'UMR, PM des EUR Sciences, Concepteur du logiciel LINK, DEF, etc.*) afin :

- (1) d'exposer les difficultés rencontrées par les étudiants et les responsables de formation;
- (2) de réunir une équipe opérationnelle pour résoudre les problèmes et adapter l'outil LINK au plus près des besoins afin qu'il soit opérationnel avant la prochaine phase de conventionnement. Ce travail a été fait au cours de l'hiver et du printemps 2023, et il se finalise actuellement avec des tests en situation réelle et la formation des personnels qui le souhaitent.

Les exigences administratives du CNRS ont été discutées avec UniCA, et validées par M. Bobet à la DR20. UniCA a ainsi pu adapter les développements nécessaires dans LINK. UniCA et la DR20 se sont mis d'accord sur un document unique visible des deux parties dès le départ et des pièces administratives communes utiles aux deux organismes.



Contact : Alexandre Sorain à la scolarité de Valrose ([alexandre.sorain@univ-cotedazur.fr](mailto:alexandre.sorain@univ-cotedazur.fr)).  
Pour toute question concernant ce process mis en place par la DEF, n'hésitez pas à contacter [marie-antoinette.luciani@univ-cotedazur.fr](mailto:marie-antoinette.luciani@univ-cotedazur.fr)

## INNOVATION

### REPORT DE L'ÉVÉNEMENT A DESTINATION DES ENTREPRISES

L'événement « Les rencontres de l'innovation : développer vos collaborations ! » a été reporté au mois de Janvier 2024.

La date est encore en cours de validation mais sera probablement fixée au mardi 23 janvier 2024, de 8h30 à 12h30, toujours au village by CA, sur Sophia Antipolis.

Le programme est le même, il y aura donc une partie de la matinée consacrée à des rdv personnalisés entreprises/laboratoires (sur inscription préalable).

=> Nous vous confirons très prochainement la date validée mais merci de bloquer déjà celle-ci dans vos agendas.

Pour rappel, des stands en libre accès vont être mis en place en parallèle (propriété intellectuelle, recrutement, financements), n'hésitez pas à nous proposer des dispositifs que vous souhaiteriez promouvoir auprès des entreprises.

10

## VIII) QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

Date et Lieu du prochain CoPil mardi 5 décembre 2023 à 15h30.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa,  
Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie

Médéric ARGENTINA

Frédéric CAPPÀ